

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: S.I. L'Esplanade, Corsier en liquidation, Corsier-sur-Vevey
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 19.08.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **13.10.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: C/o Jean-François Borlat, En Plattex, 1802 Corseaux
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'art. 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.
- Etude S. Perrin, Th. Monition & Laydu Molinari notaires
1820 Montreux

(01158224)